

Bazas, le 04 mars 2026

**A l'attention des membres
du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira,

**le MARDI 10 Mars 2026 à 20h30
Salle du conseil Municipal**

pour délibérer sur les questions suivantes portant essentiellement sur :

1. ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 février 2026
- Convention de partenariat entre le Département de la Gironde, le Lycée des métiers de Blanquefort et la commune portant sur la valorisation de la statue Notre Dame de la Flotte

2. FINANCES

- Vote définitif du Compte Financier Unique (CFU)
- Vote définitif de l'affectation des résultats 2025 au budget 2026
- Subventions municipales 2026 aux associations
- Avenant N°12 à la convention financière avec Bazas Energies
- Participation communale au budget 2026 de la Régie Autonome de la fête des bœufs gras
- Participation communale au budget 2026 du CCAS
- Terrain d'honneur de Perette – Demande de subvention auprès de la FFF
- Budget primitif 2026 - Budget général

Comptant sur votre présence, et dans le cas de votre indisponibilité, je vous remercie de bien vouloir transmettre un pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,
Isabelle DEXPERT

